



Fonds associatif pour une culture
de non-violence au XXI^e siècle

N° 23 Octobre 2013

Lettre aux donateurs

Cher(e)s donateur(trice)s,

Il faut connaître pour donner en confiance ! C'est bien normal !

En faisant un don à Non-violence XXI, vous aidez des projets non-violents, mais vous aimeriez mieux les connaître ! C'est pourquoi chaque Lettre comme celle-ci vous décrit 4 exemples de projets (sur 34 en 2013). Vous avez aussi reçu une liste complète résumant ces 34 projets dans notre lettre du printemps dernier ; vous pouvez les retrouver sur notre site (nonviolence21.org) avec des liens qui vous permettent d'en savoir plus sur chacune des organisations menant ces projets. Nous insistons sur l'importance de les connaître parce que nous tenons à assurer une totale transparence et que nous savons que l'on donne à ceux que l'on connaît et que l'on apprécie. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous accordez, mais n'hésitez pas à découvrir tous ceux que vous aidez à travers Non-violence XXI.

Une grande avancée à l'Éducation nationale : ce n'est pas le moment de lâcher prise !

Pour la première fois, la non-violence apparaît dans une loi française ! En effet, la loi Peillon sur la refondation de l'école de la République, adoptée définitivement le 25 juin, instaure «des formations à la prévention et à la résolution non-violente des conflits» pour les enseignants et tous les personnels de l'éducation en formation initiale et continue dans le cadre des Ecoles Supérieures du Professorat et de l'Éducation (ESPE) créées par cette loi (art. 70, §15) Il faut mettre en place les contenus, les formations de formateurs, les formations, suivis ...et nos partenaires que nous aidons vont s'y employer. Plus que jamais, il faut soutenir les associations qui ont construit un contenu théorique et pratique, ce qui a rendu possible cet article de la loi. Il est en effet essentiel que les actions de formation ne soient pas récupérées par des organismes aux visées moins non-violentes.

Merci à vous toutes et à tous.
Non-Violence XXI.

Legs, donations et assurances-vie, sont aussi possibles avec 100% d'exonération fiscale, sur le Fonds de dotation de Non-violence XXI – Pensez-y et faites circuler l'information. Toutes les grandes organisations humanitaires vivent avec leurs legs & donations (1) – la non-violence en a terriblement besoin. Une simple demande d'information ne coûte rien (lettre, téléphone ou email à Non-violence XXI) et les échanges sont faits en toute confidentialité.

(1) : donations = legs de son vivant



Pour le Bureau collégial de Non-Violence XXI,
François Marchand, co-président de Non-Violence XXI

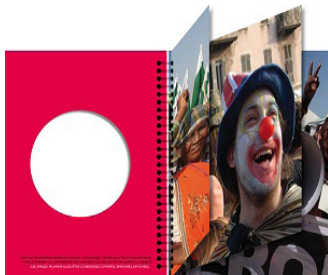
Sommaire

• La non-violence avance grâce à vos dons	2
• L'agenda de la solidarité 2014	2
• Actualité de la non-violence	3
• Sanctions et respect	3
• La régulation des conflits par le théâtre-forum	3
• «I have a dream», 50 ans de la marche vers Washington de Martin Luther King.....	3
• Flash sur la loi Peillon sur la refondation de l'école de la République	4

La non-violence avance grâce à vos dons...

Grâce à votre générosité, NVXXI a soutenu financièrement 44 projets en 2013. En voici quelques exemples :

L'Agenda de la Solidarité 2014 fait peau neuve !



Cet agenda à toujours été un outil original et pratique de sensibiliser à la solidarité internationale, il propose des références bibliographiques et présente les dates-clés et les grands rendez-vous solidaires de l'année. Chaque mois, deux idées reçues démontées permettent de mieux comprendre les enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

Nouveauté : Pour 2014, grâce à sa couverture personnalisable, trouvez le cliché qui colle à votre vision de la solidarité internationale.

Pour passer une année solidaire passez commande !

- Par courrier : Non-Violence XXI, 148 rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris

- Par téléphone : 01 45 48 37 62 ou

- par email : coordination@nonviolence21.org

Prix :

- 1 agenda : 10 € (12€ avec frais de port)

- 5 à 9 exemplaires : 8€

- 10 exemplaires ou plus : 7€



Dons en ligne

Non-Violence XXI vous offre la possibilité de faire vos dons en ligne avec le terminal de paiement Paypal.

N'hésitez plus, passez vous aussi au don en ligne et, en un simple clic, soutenez les thèmes de votre choix !

MOUVEMENT POUR UNE ALTERNATIVE NON-VIOLENTE (MAN) - Quinzaine de la non-violence et de la paix 2013 : « La parole plus forte que la violence 500 € en 2013

Cette deuxième édition de la Quinzaine est allée à la rencontre des jeunes de banlieue sur la question de la prévention de la violence agie et subie.



L'invité, Yazid Kherfi, auteur du livre « Repris de Justesse », ancien grand délinquant et aujourd'hui consultant en prévention urbaine, animateur socioculturel et médiateur a expliqué aux jeunes comment des rencontres, une nouvelle estime de soi et la confiance dans les autres, rendent possible de sortir de cette spirale de la violence agie et subie.

La Quinzaine a organisé également des séances de films suivies de débats et une formation pour les professionnels en relation avec des jeunes.

La Quinzaine a organisé également des séances de films suivies de débats et une formation pour les professionnels en relation avec des jeunes.

COORDINATION POUR L'EDUCATION A LA NON-VIOLENCE ET A LA PAIX - Campagne 2013 pour l'éducation à la non-violence et à la paix à l'école 3 000€ en 2013

Soutenue par Non-Violence XXI depuis son lancement en 2002 la campagne a pour objectif de développer dans les établissements scolaires l'éducation à la non-violence et à la paix, ainsi que son inscription dans les programmes officiels, objectif atteint cette année avec la loi Peillon (voir Edito et p.4).



La campagne englobe différentes actions, telles que le Forum « La non-violence à l'école » qui se déroule à Paris (voir p.3), l'animation de la Quinzaine de la non-violence et de la paix, le développement du Réseau École et Non-violence, l'organisation d'événements tels que les Journées d'été ou le Parcours de Paix, ainsi que la diffusion des ressources pédagogiques accessibles au plus large public.

COLLECTIF GUATEMALA - Accompagnement international protecteur et dissuasif auprès de défenseurs de droits humains 5 000 € en 2013

Dans la continuité des activités financées par Non-Violence XXI en 2012, ce projet consiste en l'accompagnement physique protecteur de défenseurs des droits humains guatémaltèques, qui en ont fait la demande, et qui sont effectivement ou potentiellement menacés pour leurs activités.

Ce projet s'inscrit dans un contexte particulièrement tendu marqué par la criminalisation du mouvement social, la multiplication des attaques des défenseurs et l'annulation par la Cour constitutionnelle de la condamnation pour génocide de l'ancien dictateur José Efraín Ríos Montt.



BIZI ! - La marche du sel du climat : élaboration d'une stratégie de lutte non-violente pour relever le défi climatique. 3 000 € en 2013

Alors que le changement climatique s'accélère et que les sommets internationaux sur le climat n'aboutissent à aucun accord; un groupe de réflexion stratégique sur le climat a été créé en France. Inspirés de la marche du sel menée par Gandhi, le groupe a pour objectif d'élaborer une stratégie de lutte non-violente pour le climat en étroite collaboration avec d'autres groupes qui mènent la même réflexion partout dans le monde.



Ces groupes se sont réunis lors du Forum Social Mondial de Tunis de mars dernier et ont décidé de la mise en place d'un cycle de formations sur l'action et la stratégie non-violente destinée aux militants engagés sur la question climatique, ainsi que des conférences sur la non-violence et une université d'été de formation à l'action et la stratégie non-violente.

Actualité de la non-violence

La régulation des conflits par le théâtre-forum

Né dans les années 1970 au Brésil comme outil pour résoudre les situations conflictuelles et d'oppression dans les favelas, le théâtre-forum cherche à questionner, à faire prendre conscience, à développer l'imagination. Mais surtout, il n'impose pas de solution ou une « bonne réponse », bien au contraire, il encourage à expérimenter des hypothèses.

Concrètement, au théâtre-forum, une équipe de professionnels met en scène des situations conflictuelles de la vie quotidienne, peu à peu le spectateur devient « spect-acteur » et intervient dans la pièce en proposant des alternatives de solution au problème, il est invité à jouer à la place des acteurs, la pièce devient interactive.

Un médiateur est présent pour favoriser le débat, il analyse avec la salle les interventions du public et les réactions des comédiens. Il conduit la réflexion collective. Le théâtre-forum offre l'occasion d'expérimenter et de s'approprier des outils tels que la médiation, les méthodes de communication non-violente, l'écoute active, la négociation.



Voulez-vous en savoir plus ? Participez au

11e Forum «La non-violence à l'école»

« CHOISIR LA NON-VIOLENCE »

Le théâtre-forum comme outil de résolution non-violente des conflits

Avec la participation de Véronique Guérin (psychosociologue et directrice de l'organisme de formation Étincelle), Fabienne Brugel (directrice artistique de la compagnie NAJE) et Guillaume Tixier (membre du MAN et auteur du livre « Le théâtre-forum – Apprendre à réguler les conflits »), lors de la table ronde de la matinée. Leurs interventions seront mises en pratique lors d'ateliers interactifs l'après-midi.

Samedi 30 novembre 2013, de 9h30 à 17h

Mairie du Xème arrondissement de Paris, 72 rue du Faubourg Saint-Martin – 75010

Pour plus d'infos et le programme détaillé, adressez-à vous à :

La Coordination pour l'Education à la Non-violence et à la Paix

148 rue du Faubourg Saint-Denis 75010 Paris / Téléphone : 01.46.33.41.56

email : secretariat@education-nvp.org / site internet : <http://education-nvp.org>

« Sanctions et respect » Non-Violence XXI relit l'actualité...

Devinez vous-même !

La séance plénière à New York du 26 septembre 2013 de l'Assemblée générale de l'ONU a été consacrée à un débat sur le désarmement nucléaire dans le monde. Cherchez les réalistes, les rêveurs et les hypocrites et devinez qui a dit :

- A- « Le désarmement nucléaire ne doit pas rester un rêve ».
- B- « N'est-il pas ironique, alors que nous améliorons la vie des gens dans le monde, que nous consacrons encore autant de moyens aux armes de destruction massive ».
- C- « Aucune nation ne devrait posséder l'arme nucléaire, car il n'y a pas de bonnes mains pour de mauvaises armes ».
- D- « Les armes nucléaires doivent être éliminées avant qu'elles ne nous éliminent nous ».
- E- « Un monde exempt d'armes nucléaires ne peut être atteint qu'au terme d'un processus graduel et global ».

Solutions :



A- Le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. **Rêve ?**



B- Le Président de l'Assemblée générale, M. John Ashe. **Rêve ou réaliste ?**



C- Le Président de l'Iran, M. Hassan Rouhani. **Réaliste ou hypocrite ?**



D- Le Président de l'Autriche, M. Heinz Fischer. **Réaliste ?**



E- Le Délégué de la France, M. Pascal Texeira da Silva. **Hypocrite, mais réaliste pour que la France garde sa bombe ?**

«I have a dream», 50 ans de la marche vers Washington de Martin Luther King

«Je vous le dis ici et maintenant, mes amis, bien que, oui, bien que nous ayons à faire face à des difficultés aujourd'hui et demain, je fais toujours ce rêve : c'est un rêve profondément ancré dans l'idéal américain. Je rêve que, un jour, notre pays se lèvera et vivra pleinement la véritable réalité de son credo : Nous tenons ces vérités pour évidentes par elles-mêmes que tous les hommes sont créés égaux.»

À l'occasion du 50e anniversaire du fameux discours prononcé sur les marches du Lincoln Memorial pendant la marche de la liberté des Droits civiques, à Washington, le 28 août 1963, la Maison des États-Unis propose l'exposition « Martin Luther King », un voyage historique sur les pas de la figure de la non-violence dans les états du Sud américain.

La maison des États-Unis / Exposition Martin Luther King

3, rue Cassette 75007 Paris

www.maisondesetatsunis.com

Jusqu'au 17 janvier 2014

Entrée libre

La non-violence fait partie de la nouvelle loi Peillon sur la refondation de l'école de la République

Non-Violence XXI se réjouit de l'introduction de la non-violence dans cette nouvelle loi. Pourtant la mobilisation doit continuer, nos associations membres et partenaires seront très vigilantes pour s'en assurer de la bonne application.

Le 25 juin 2013 fut adoptée la « loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République », dite loi Peillon.

Cette loi prévoit de relever le niveau scolaire des élèves et de réduire les inégalités scolaires et sociales, face à la violence... en créant 60 000 nouveaux postes auxquels s'ajoute l'instauration d'un nouvel enseignement moral et civique touchant aux établissements scolaires français du primaire à la terminale.

Pour atteindre ces objectifs, de nouveaux dispositifs ont été mis en place ; notamment, la création d'une Ecole Supérieure du Professorat et de l'enseignement (ESPE) chargée depuis la rentrée 2013 « des formations à la prévention et à la résolution non-violente des conflits » pour les enseignants et tous les personnels de l'éducation en formation initiale et continue

L'ensemble du personnel éducatif sera désormais formé à la prévention, à la lutte et à l'enseignement contre la violence à l'École. Cette promotion de la non-violence à l'école permet l'accroissement des sentiments de sécurité, de sérénité et d'intégration tout en améliorant les rapports de chacun à soi, les relations interpersonnelles et la réussite scolaire.

Ce projet d'éducation à la non-violence est mené depuis 2002 par notre partenaire la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix (CENVP), depuis le lancement de sa campagne nationale soutenue chaque année par vos dons à NVXXI.

Dans son communiqué le MAN Aveyron explique : «Les associations saluent la volonté politique des ministres Vincent Peillon et George Pau-Langevin et le travail des parlementaires de la majorité, en particulier celui de Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret - qui avait déposé une proposition de loi dans ce sens en juillet 2011, signée par 50 sénateurs et sénatrices.

Il faut également saluer le travail du groupe écologiste du Sénat qui a demandé que ces formations soient inscrites dans la loi.

Ces formations permettront aux enseignants et à tous les adultes travaillant dans des établissements scolaires de développer ou d'acquérir les compétences nécessaires à la construction d'une école de la bienveillance et de la réussite humaine. Elles seront des éléments clés pour améliorer le climat scolaire, prévenir les violences et favoriser les apprentissages des élèves.

La Coordination veillera à l'application de la loi dans les ESPE, qu'elle assure de la disponibilité de ses associations membres pour la mise en œuvre de ces formations dès la rentrée 2013.

La Coordination souhaite également que très vite les élèves, de la maternelle à l'université, puissent aussi bénéficier d'une éducation à la non-violence et à la paix dans leurs établissements.»

Nous vous invitons chers donateurs, à continuer à soutenir la mobilisation de nos associations membres et partenaires pour la bonne mise en place de cette loi !

Pour en savoir plus :
La Coordination pour l'Éducation à la Non-violence et à la Paix
148 rue du Faubourg Saint-Denis
75010 Paris
<http://education-nvp.org>

MAN Aveyron :
<http://www.conflitssansviolence.fr/>

<http://www.education.gouv.fr/>
Rubrique : refondation de l'École



Les personnalités soutenant Non-Violence XXI

Guy Aurenche, Simone de Bollardière, Marie-Pierre Bovy, Bernard Clavel †, Christian Delorme, Isabelle Filliozat, Françoise Héritier, Stéphane Hessel †, Yazid Kherfi, Léon Maillé, Christian Mellon, Edgar Morin, Jean-Marie Muller, Bernard Quelquejeu, François Roux, Jacques Sémelin, Jacques Stewart, Marysette Tarlier, Jean-Pierre Vernant, Paul Virilio, Maryse Vaillant †, Jean-François Bernardini, Maria Biedrawa.

Les organisations non-violentes membres de Non-Violence XXI

La revue Alternatives Non-Violentes (ANV), le Centre de ressources sur la non-violence de Midi-Pyrénées, la Coordination pour l'Action non-violente de l'Arche (CANVA), le Cun du Larzac / Institut Européen Conflits Cultures Coopération (IECCC), Equipes de paix dans les Balkans (EpB), l'association Génération Médiateurs, les Instituts de recherche et de Formation du Mouvement pour une Alternative Non-violente (IFMAN), l'Institut de recherche sur la Résolution Non-violente des Conflits (IRNC), le Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN), le Mouvement International de la Réconciliation (MIR), le centre de ressources Non-Violence Actualité (NVA), la section française des Brigades de Paix Internationales (PBI).

Les fondations partenaires

Non-Violence XXI est soutenue par la Fondation de France et la Fondation Un monde par tous.

Non-Violence XXI est membre de la Coordination pour l'éducation à la non-violence et à la paix.

Non-Violence XXI
148 rue du Faubourg-Saint-Denis
75010 Paris
tél. : 01.45.48.37.62
fax : 01.40.51.70.02
coordination@nonviolence21.org



www.nonviolence21.org

Lettre aux donateurs
semestrielle et gratuite

Rédaction et mise en page
Marisol Toledo